

Décision 24-DCC-232 du 04 novembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Premium Travel par la société Marietton Développement

Posted on: 04 novembre 2024 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Société Marietton Développement
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Groupe Premium Travel

Lire

Le texte intégral

128.72 Ko